

## Un Hacker Algérien de 21 ans condamné à une année de prison ferme

### Algérie

Posté par: Touareg

Publiée le : 3/6/2010 12:38:05

Hacker Algérien – Une première dans les annales de la justice algérienne. Une affaire de piraterie électronique vient d'être traitée par le tribunal des délits près la cour de Batna. Un jeune homme âgé à peine de 21 ans a été condamné par le tribunal des délits près la cour de Batna à une année de prison ferme. Il est accusé de piraterie des sites des compagnies américaines.

Le jeune en question, habitant le quartier de Bouzorane, a été arrêté il y a quelques mois suite à des informations fournies par l'ambassade des États-Unis à Alger aux services de sécurité algériens sur les pratiques de ce jeune pirate. Il "craquait" des sites de grandes sociétés américaines pour extirper des informations confidentielles qu'il revendait à des hackers australiens, russes, turcs et d'autres pays de l'Europe de l'est.

Durant l'audience, le jeune hacker, Y. A., répondait sereinement aux questions des juges en disant qu'il ne faisait que revendre des systèmes d'informations de protection de sites internet en plus des services publicitaires aux intéressés sur le web. Le président lui rappelle qu'il est accusé d'avoir piraté des sites d'entreprises américaines dans le but de soustraire des données confidentielles pour les négocier contre des sommes d'argent importantes. Et qu'il est poursuivi également pour avoir revendu ces informations à des pirates virtuels des pays de l'Europe de l'est, d'Australie et de la Turquie.

Le jeune Batnéen, qui avait adopté le pseudonyme de "The White hat" sur le site de la corporation américaine spécialisée dans la protection des sites sur le Web "Safe Net Work", piratait des données confidentielles. Il avait utilisé les services de Western Union pour régler ses transactions avec ses correspondants à l'étranger. Le jeune a été dénoncé par "Safe Net Work" au bureau fédéral d'investigations américain, le FBI, lequel, dans le cadre d'une convention internationale de sécurité, a remis ces informations à la police algérienne pour arrêter ce hacker.

Durant plus de deux heures, le juge a tenté de comprendre comment ce jeune homme, qui avait échoué au baccalauréat, a pu avoir une telle maîtrise des outils informatiques et des sites web de façon à nuire à des spécialistes du domaine.

Plus de 2 000 données classées confidentielles ont été mises en vente à raison de huit dollars l'information par Y. A. La défense de Y. A. a évidemment réfuté toutes ces accusations.

Le jeune hacker, issu d'une famille de cadres, n'avait pas l'intention d'enfreindre la loi, selon ses déclarations à la justice. Il ne savait pas qu'il était en train de pirater, a-t-il encore affirmé, et c'est seulement "la passion de l'informatique" qui l'a conduit jusque-là, dit-il. Finalement, il a été condamné à une année de prison ferme et à une amende de 50 000 DA.

source: Liberte